

LA NEWSLETTER D'ASF FRANCE

Votre rendez-vous trimestriel avec Avocats Sans Frontières France

FOCUS SUR...

LE DÉMARRAGE DU PROJET LIBRE EN GUINÉE

La condition des femmes et des jeunes filles en Guinée est alarmante et se caractérise par un accès limité aux services sociaux et aux ressources de production, une participation restreinte aux processus de décision à tous les niveaux et une faible reconnaissance de leurs droits. Face à ce constat, ASF France souhaite mettre son expertise en matière de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) à disposition via le lancement du projet « **Lutte contre l'impunité des auteurs de violences basées sur le genre afin de renforcer l'égalité de genre en Guinée** » (LIBRE). Financé par l'Union européenne pour une durée de 3 ans, ce projet est le fruit de la volonté conjointe d'ASF France, du **Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée** (CJFLG) et du **Centre Guinéen de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme** (CPDH), de combattre l'impunité des auteurs de VBG en favorisant l'accès des victimes à la justice et en impulsant un changement de comportements des autorités et de la population guinéenne. La cérémonie d'ouverture du projet a eu lieu le **19 avril** dernier, dans la satisfaction et l'enthousiasme généraux.



Elle a bénéficié d'une mobilisation importante de la société civile guinéenne. Les acteurs institutionnels tels que l'UE et les ambassades espagnole et anglaise ont également participé. L'État, représenté par le Conseil National de la Transition, et les ministères de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, de la Justice, ainsi que de la Jeunesse et des Sports, ont exprimé leur soutien.

L'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM) était également représenté et a manifesté le souhait de collaborer avec le consortium LIBRE sur les thématiques de genre pour faire évoluer les mentalités ensemble. A cette occasion, les autorités ont également exprimé à plusieurs reprises la volonté de s'impliquer directement dans la mise en œuvre du projet. Les premières activités ont démarré en juin avec l'organisation par le consortium d'un cadre de concertation des acteurs clés luttant contre les VBG en Guinée. Cette initiative a permis de renforcer la coordination et la synergie entre les différents intervenants. Le développement d'une base de données visant à collecter, centraliser et analyser les données en matière de VBG, en lien étroit avec le Ministère de la Promotion Féminine et d'autres acteurs de la société civile, est également en cours.



AMINATA MILLIMONO
CHEFFE DE PROJET LIBRE

« Mon engagement envers la lutte contre les violences basées sur le genre est motivé par une profonde conviction de l'importance de promouvoir l'égalité des genres et de mettre fin à l'impunité des auteurs de VBG en Guinée. A travers le projet LIBRE, je suis déterminée à continuer à soutenir cette cause essentielle et à travailler activement pour créer un environnement où chaque individu, indépendamment de son genre, puisse vivre en sécurité et avec dignité. »





KETTLY JULIEN DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'INSTITUT MOBILE D'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE (IMED) EN HAÏTI

Je me suis toujours donnée pour objectif de manager tous les projets de l'IMED avec un seuil de satisfaction de 80%. Grâce au projet IMPLIC, [...] j'ai l'impression que les résultats dépassent mes attentes à bien des égards. [...] Ce projet ouvre réellement la voie à une seconde chance aux bénéficiaires.

IMPACT DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Le projet se distingue par l'octroi d'une aide financière aux détenus lors de leur libération, leur permettant ainsi de couvrir les frais de transport pour rentrer chez eux. Cette intervention simple mais cruciale offre aux bénéficiaires une chance de retrouver leur dignité dès leur sortie de prison. En effet, quitter la prison avec un minimum de ressources financières empêche non seulement une potentielle récidive par nécessité, mais permet également aux individus de reconstruire leur vie avec un semblant de stabilité. Cette assistance ne se limite pas à un impact ponctuel ; elle sème les graines d'un espoir renouvelé et d'une réinsertion plus humaine.

FORMATION PROFESSIONNELLE : UNE VOIE VERS LA RECONSTRUCTION À LONG TERME

En parallèle, le projet IMPLIC investit dans la formation professionnelle des anciens détenus. Cette composante stratégique vise à briser le cycle de la récidive en offrant aux bénéficiaires les compétences nécessaires pour envisager un avenir stable et productif. En particulier pour ceux issus de milieux défavorisés avec un faible niveau scolaire, cette formation représente une chance de se réorienter vers des perspectives professionnelles viables.

Cela non seulement renforce leur capacité à intégrer le marché du travail, mais contribue également à restaurer leur confiance en eux-mêmes et en leur avenir.

RÉFLEXION SUR LES RÉSULTATS

Les résultats du projet IMPLIC dépassent les attentes initiales, avec un impact tangible sur la vie des bénéficiaires. En observant les gestes de gratitude et de compassion des anciens détenus, il est clair que cette initiative remplit un vide crucial dans le système de réinsertion post-carcérale.

TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN DÉTENU

Jameson PIERRE, originaire de Gonaïves, a grandi dans des familles d'accueil. À 20 ans, il s'installe à Ouanaminthe pour travailler, vendant des "Kokiyòl" et faisant de la contrebande. En 2023, il est arrêté pour vol de panneaux photovoltaïques et incarcéré à Fort-Liberté. Abandonné par ses proches, sa santé se détériore rapidement. Grâce à Me. Amazan Simpson CHARLES, Jameson PIERRE est libéré après une audience correctionnelle. Après 6 mois de prison, il sort défiguré. **"Pour moi, c'est une intervention divine puisque je me préparais à mourir"** dit-il après sa sortie. Avec l'assistance d'un psychologue et une aide sociale, il reprend son commerce et commence un cours de carrelage à Ouanaminthe, voyant cela comme une chance de reconstruire sa vie. Avec une aide médicale, il retrouve sa physionomie. **"Avec l'intervention de l'IMED, j'ai pû renaître à nouveau. Je trouve une bonne occasion de reconstruire ma vie de manière intégrale"** affirme-t-il.



NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS !

Merci aux partenaires qui ont lancé ou renouvelé leurs soutiens au deuxième trimestre, nous donnant les moyens d'agir cette année :

- les entreprises **Aon**, **Electro Dépôt**, **Kerialis**, **Lexis Nexis France** et **MMA** ;
- le cabinet **ATHENAVOCATS** ;
- le **Conseil National des Barreaux (CNB)**, la **Conférence des Bâtonniers** et **49 Barreaux**.

AON



KERIALIS



Vous aussi vous souhaitez mobiliser votre entreprise, votre cabinet, votre association ou votre Barreau ?

Contactez Matthias
COUGNAUD au
05 34 31 17 83 ou à
**developpement@avocats
ansfrontieres-france.org.**



LES ACTUALITÉS DU TRIMESTRE

- GUINÉE & CÔTE D'IVOIRE** • [Clôture du projet IMPACT.](#)
- GUINÉE** • [Lancement du projet LIBRE.](#)
- NIGERIA** • [E-RIGHTS : Journée mondiale de la liberté de la presse.](#)
- HAÏTI** • [IMPLIC : Programme de réhabilitation et de réinsertion sociale de 15 détenus.](#)
- GRÈCE** • [Déclaration conjointe : ASF FRANCE dénonce la suspension des services d'interprétariat dans les centres d'accueil et services d'asile.](#)
- ASF FRANCE** • [ASF France participe à l'AG de l'Observatoire International des Avocats en Danger](#)
• [La Gazette du Palais : mise en lumière des Permanences Solidaires.](#)

LES TEMPS FORTS DU TRIMESTRE

Formation de Formateurs

Du 24 au 26 avril, 10 adhérents ont suivi les fondamentaux de la formation de formateurs, animée par nos bénévoles Françoise BASTIEN-RABNER et Pauline TUBIANA, à la Maison du Barreau de Paris.



ASF France soutient les avocats tunisiens

Le 16 et 17 mai, des représentants d'ASF France ont participé à Toulouse et Paris aux manifestations de soutien aux avocats tunisiens, en particulier pour demander la libération des confrères Sonia DAHMANI et Mehdi ZAGROUBA.

Pot amical des adhérents en IDF

Le 23 mai, les adhérent(e)s d'ASF France résidant en Île-de-France se sont réunis au siège du CNB dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour échanger et renforcer leurs liens autour d'un pot amical.



Rencontre des lauréats de l'initiative Marianne

ASF France a rencontré les lauréats de l'initiative Marianne le 17 juin. L'initiative, lancée en 2021, vise à soutenir les défenseurs des droits de l'Homme en France et à l'étranger en les accueillant, en leur offrant un accompagnement et en les mettant en réseau.

ÇA BOUGE CHEZ ASF FRANCE !

Nous remercions **Priscille DUFLOS** et **Ahmed SEKOU TOURE** qui étaient respectivement cheffe de projet en Grèce et chef de projet en Guinée.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Charles-Edouard OTELE**, assistant administratif et financier au siège ;
- **Jean KOWE**, chef de projet au Cameroun (PAGOC) ;
- **Aristide MOUAKOUA**, chargé de suivi et évaluation au Cameroun (PAGOC) ;
- **Florence NDONGMO JIODIO**, responsable administratif et financier au Cameroun (PAGOC) ;
- **Lucile MACÉ**, cheffe de projet en Grèce.

REJOIGNEZ-NOUS !



En adhérent, vous marquez votre engagement pour la défense des droits fondamentaux et vous agissez concrètement pour la défense des droits humains !

L'adhésion se fait sur l'année civile 2024.

**J'ADHÈRE
À ASF FRANCE**